

Programme régional pour l'Amélioration Accélérée de l'Enregistrement des Faits d'État Civil (APAI-CRVS): Réalisations et défis

Fatouma Sissoko
Statisticienne, Centre Africain de la Statistique
La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

BACKGROUND AND INTRODUCTION

- Le système d'enregistrement des faits d'état civil est la source privilégiée de données démographiques et de statistiques de l'état civil nécessaires au suivi des progrès accomplis dans la réalisation des différents objectifs de l'Agenda 2030;
- Des systèmes CRVS pleinement opérationnels contribuent à la réalisation de 12 des 17 ODD;
- Les données des systèmes CRVS sont nécessaires pour mesurer 67 des 230 indicateurs des ODD;
- De même, l'Agenda 2063 pour l'Afrique exige que les événements vitaux enregistrés lors de leur survenance et les statistiques de l'état civil soient produits et utilisés pour orienter la politique et la planification et pour le suivi du développement.

BACKGROUND AND INTRODUCTION

- Dans de nombreux pays africains, l'état civil est incomplet et n'est donc pas utilisé comme **source de documents d'identité juridique** ni pour **l'établissement et la production de statistiques de l'état civil**.
- Reconnaisant le rôle essentiel des systèmes de CRVS dans les efforts de développement et constatant les piètres résultats de son fonctionnement dans la région, **les pays africains ont défini une feuille de route régionale qui devrait** guider l'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement et des statistiques d'état civil dans tous les pays. A savoir :
 - **le Programme africain pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS)**

CREATION DE L'APAI-CRVS



- Le Programme africain pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (**APAI-CRVS**) a été créé sous la direction des ministres africains responsables de l'enregistrement des faits d'état civil pour guider et coordonner les initiatives régionales d'amélioration du CRVS.
- Guidé par les directives politiques de la Conférence des ministres responsables de l'enregistrement des actes d'état civil
 - 1ère conférence à Addis-Abeba (2010) - conceptualisation et accent sur l'approche holistique
 - 2^{ème} conférence à Durban (2012) - faire passer l'action aux pays
 - 3^{ème} conférence à Yamoussoukro (2015) - consolidation
 - 4^{ème} conférence en Mauritanie (2017)
 - 5^{ème} conférence à Lusaka (2019)
- Piloté par le groupe central régional - CEA (Secrétariat), CUA, BAD, ASSD, FNUAP, HCR, UNICEF, OMS, Indepth Network, Paris21, Plan International

Les Principes directeurs de l'APAI-CRVS

Promouvoir l'appropriation et le leadership des pays

Promouvoir une approche progressive, holistique et systémique au niveau national et régional

Renforcer les capacités des institutions nationales et régionales du CRVS

Promouvoir l'innovation et le partage des connaissances

Promouvoir la coordination aux niveaux national et régional

Principales réalisations de l'APAI-CRVS

1

Une dynamique politique soutenue - conférence ministérielle

2

Appropriation et leadership des pays

3

Renforcement de la collaboration entre les bureaux d'état civil et ceux de statistique

4

Amélioration de la coordination au niveau régional et national

5

A formé plus de 500 fonctionnaires du CRVS (Pool d'experts)

6

Un certain nombre de documents du CRVS ont été produits et d'autres sont en cours d'élaboration

7

Évaluations CRVS des pays soutenus (40 achevées)

8

Création d'une dynamique mondiale sur le CRVS (Asie et Pacifique, la BM a préparé l'apprentissage en ligne, etc.)

9

Décennie du CRVS Afrique : 2017 à 2026
Journée africaine de l'état civil : 12 AOÛT

Autres réalisations: APAI-CRVS Plates-formes et ressources techniques existantes

- Site web de partage des connaissances et de suivi
- Lignes directrices opérationnelles sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil
- Guide détaillé sur l'enregistrement des décès
- Lignes directrices sur l'enregistrement des faits d'état civil dans les zones de conflit
- Lignes directrices sur le plaidoyer et la communication en matière d'enregistrement des actes d'état civil
- Le genre dans le CRVS
- Modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil
- Matériel de formation sur la compilation des statistiques de l'état civil
- Mise en place de programmes de formation sur les CRVS dans trois établissements de formation en Afrique
- Développer un groupe d'experts régionaux sur la numérisation des CRVS, les causes de décès et les statistiques de l'état civil
- 6^{eme} Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil
- et bien d'autres encore

quelques défis communs aux pays (1)

- Un certain nombre de pays doivent encore procéder à une évaluation et/ou élaborer un plan - en particulier en Afrique occidentale et centrale;
- Le suivi, tant au niveau national qu'au niveau régional, est faible
- La coordination avec la santé reste un défi
- L'insuffisance des ressources disponibles au niveau régional dans divers domaines techniques pour soutenir la mise en œuvre
 - à savoir les causes de décès, les TIC, le droit, les statistiques de l'état civil
- Coordination des donateurs - parachutage avec des projets qui ne sont parfois pas alignés sur les plans nationaux

quelques défis communs aux pays (2)

- Absence de demande d'enregistrement
- Coût élevé de l'enregistrement
- Distance par rapport aux centres d'enregistrement
- Le droit colonial avec seulement des changements progressifs
- Absence de liens entre les systèmes (par exemple - avec la santé, l'identité nationale)
- Disposition organisationnelle inappropriée
- Des processus commerciaux incorrects et inefficaces

APAI-CRVS

quelques défis communs aux pays (3)

- Utilisation de technologies inappropriées
- Mauvaise prestation de services
- Formation insuffisante du personnel
- Pas de contrôle ni de supervision des performances
- Statistiques de l'état civil non établies
- Le système des causes de décès n'existe pas ou est inadéquat
- Mauvais système d'archivage

Recommandation principale

Les moyens les plus importants pour établir ou améliorer et maintenir un système CRVS efficace et durable sont les suivants:

COORDINATION&INTEROPÉRABILITÉ

COORDINATION&INTEROPÉRABILITÉ

COORDINATION&INTEROPÉRABILITÉ

Gouvernance pour l'initiative d'amélioration d'un système CRVS

Niveau régional

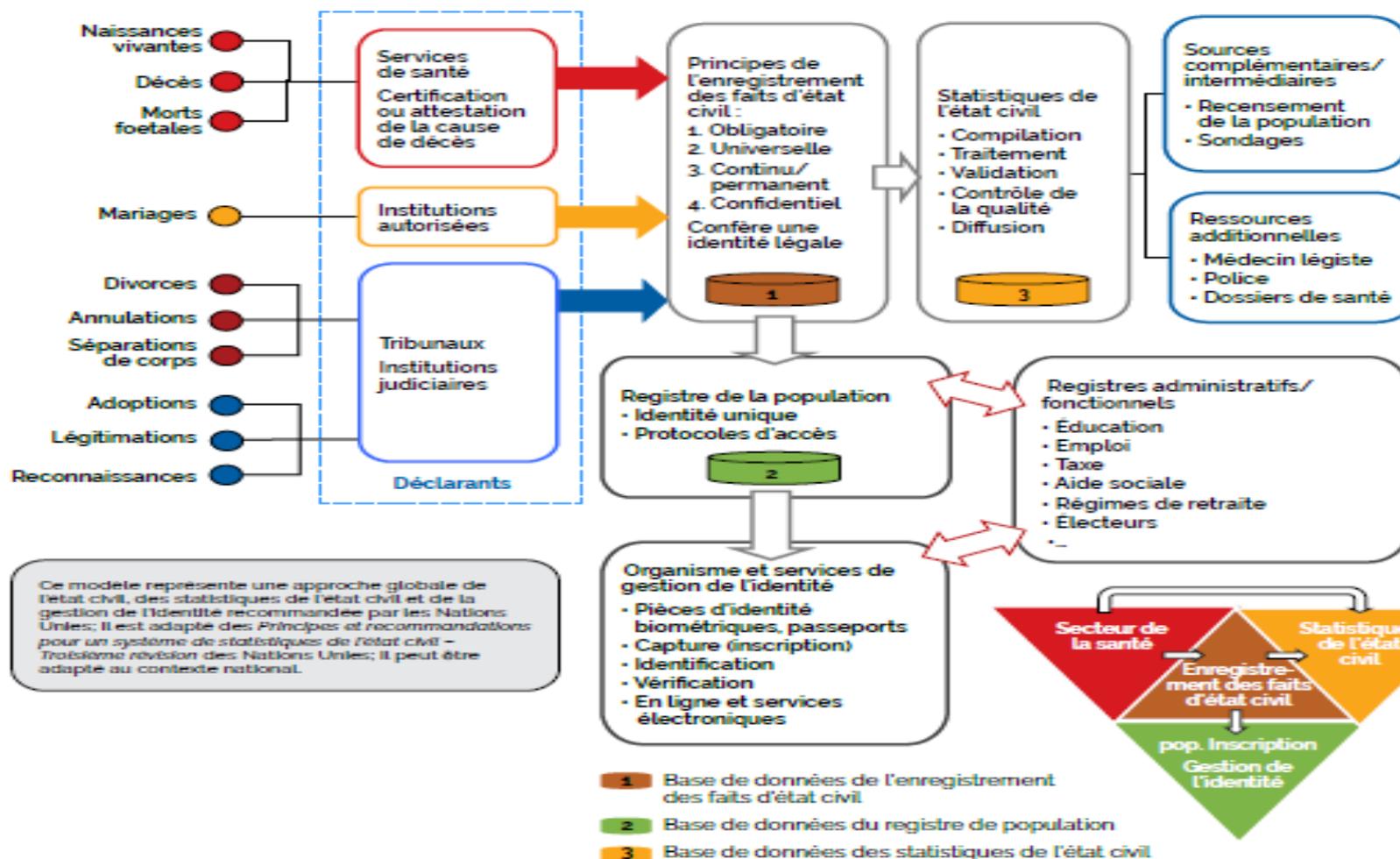
- Guidé par les directives politiques de la Conférence des ministres responsables de l'enregistrement des actes d'état civil
- Piloté par le groupe central régional - CEA (Secrétariat), CUA, BAfD, ASSD, FNUAP, HCR, UNICEF, OMS, Indepth Network, Paris21, Plan International

Niveau national

- Guidé par le Comité de coordination de haut niveau
- Dirigé par le comité directeur national du CRVS - comprend tous les acteurs nationaux concernés, les agences des Nations unies, les banques multilatérales de développement et d'autres partenaires et acteurs du développement local.
- Mise en œuvre par un comité technique d'amélioration du CRVS

L'approche holistique, cordonnée et intégrée recommandée par la taskforce des Nations Unies sur l'identité Juridique (Pays pilotes: 13 en Afrique)

Systeme d'état civil, Statistiques de l'état civil et Gestion de l'identité



Ce modèle représente une approche globale de l'état civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité recommandée par les Nations Unies; Il est adapté des Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil – Troisième révision des Nations Unies; Il peut être adapté au contexte national.

INITIATIVES DURANT LA PANDEMIE LIEE AU COVID-19

1. La CEA a organisé **une série de webinaires** avec les registres civils africains sur l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'état civil et les statistiques de l'état civil (aussi bien pour les pays anglophones que francophones), trois sessions ont été organisées jusqu'à présent.
2. Ces réunions virtuelles ont permis de **partager les expériences et les leçons** apprises sur la manière de maintenir l'état civil comme un service essentiel qui doit continuer même en cas d'urgence sanitaire.
3. En collaboration avec la Communauté du Pacifique et le groupe de travail des Nations unies sur l'identité juridique, y compris la CEA, ***une enquête mondiale a été lancée pour évaluer l'impact de la pandémie COVID-19 sur le fonctionnement de l'état civil.***
4. Les résultats de l'enquête peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/legal-identity-agenda/COVID-19/>.
5. **Sur la base des résultats de l'enquête, des recommandations ont été formulées** pour assurer la continuité opérationnelle de l'état civil pendant COVID-19 et de permettre la production continue de statistiques de l'état civil complètes).

Disponible à l'adresse suivante : <http://purl.org/spc/digilib/doc/qb7ys> Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)



MERCI!

Transformer
les
idées
en
actions